

INONDATION & CRUE

Les bons comportements à adopter face au risque d'inondation

AVANT

- **Informez-vous** sur le risque et sur la météo via les sites officiels (ERRIAL + MétéoFrance)
- Préparez un **kit d'urgence**
- **Protégez** votre logement



PENDANT

- N'allez **pas chercher vos enfants** à l'école.
- **Coupez** les alimentations en **électricité et en gaz**.
- Mettez-vous en sécurité, **montez dans les étages**.
- Ne descendez **pas dans les sous-sols** ni dans les parkings souterrains.
- **Évitez** tout **déplacement** inutile.

SI UN DÉPLACEMENT EST OBLIGATOIRE :

- **Ne vous engagez pas à pied ou en voiture sur une route inondée** : 30 cm d'eau suffisent pour soulever et emporter un véhicule.
- **Éloignez-vous des cours d'eau**, berges et ponts.
- **Respectez les déviations** mises en place.
- **Signalez votre départ** et votre destination à vos proches.



APRÈS

- Ne rétablissez les **réseaux électriques** qu'après **vérification** par un professionnel.
- Assurez-vous que l'**eau du robinet est potable**.
- Vérifiez l'état des **aliments congelés/réfrigérés** et jetez-les en cas de doute.
- Faites l'**inventaire des dégâts** et déclarez le sinistre au plus tôt à votre assureur.
- Soyez **prudent** pendant le nettoyage.



Dans tous les cas, restez à l'écoute des consignes données par les autorités, dans les médias et sur les réseaux sociaux.



Sources : www.georisques.gouv.fr.
<https://www.service-public.fr>.

Pour davantage de détails, vous pouvez consulter la page Groupama.fr : Inondation de la maison, bien réagir.